

Questions orales

Le ministère pourrait certes donner des directives pour qu'on songe à s'adresser aux fabricants et aux fournisseurs canadiens. Le ministre pourrait-il répondre à cette question?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je demanderais au député de faire preuve de prudence lorsqu'il pose des questions de ce genre, car la production automobile canadienne représente 17 p. 100 de la production nord-américaine.

Alors, si nous en arrivons au point où des gouvernements ne passent des commandes que pour des automobiles assemblées au Canada, nous serons perdants.

* * *

L'ÉDITION

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications.

Hier, j'ai questionné le ministre au sujet de la société Grolier et de la politique du gouvernement relative à l'édition.

Le ministre a annoncé qu'il injecterait 20 millions par année dans l'édition, mais il n'a pas mentionné le fait que son gouvernement tirait 185 millions de ce secteur du fait de la TPS et de la suppression des subventions postales.

Depuis la nouvelle déclaration de politique du ministre, la société Grolier a annoncé qu'elle fermait sa division des bibliothèques et des écoles, et qu'elle déménageait ses stocks, son matériel, son mobilier et ses dossiers aux États-Unis, ne laissant ici qu'un embryon.

Une fois encore, je demande au ministre: quelles mesures précises son gouvernement a-t-il l'intention de prendre pour empêcher les sociétés d'édition comme Grolier et d'autres de quitter le pays? De toute évidence, sa nouvelle politique ne fonctionne pas.

L'hon. Perrin Beatty (ministre des Communications): Monsieur le Président, il est encore un peu tôt pour dire, comme le fait le député, qu'une politique annoncée il y a trois semaines ne fonctionne pas.

Comme il le sait fort bien, la société Grolier a été acquise il y a quelques années et ce qui vient d'avoir lieu est conforme aux décisions prises à ce moment-là.

Ce que nous essayons, c'est de faire en sorte que les maisons d'édition canadiennes puissent prospérer au pays. Ce que nous faisons, c'est injecter de l'argent frais dans le secteur.

Nous allons changer également les dispositions concernant la propriété étrangère pour faire en sorte que les sociétés canadiennes puissent acheter des sociétés étrangères, principalement parce que c'est ainsi qu'elles pourront rester en bonne santé. Pour cela, nous exigerons des sociétés étrangères actives au Canada qu'elles s'engagent à le faire savoir si elles ont l'intention d'acheter d'autres sociétés.

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Monsieur le Président, c'est un argument bien mince. Bien sûr, l'acquisition de Grolier s'est faite en vertu de la politique de Baie-Comeau qui n'a pas été appliquée.

Voici la question que j'ai à poser au ministre du Revenu national. Lorsque Grolier a fermé sa division d'envoi de livres par courrier direct pour la réinstaller aux États-Unis, cette mesure a entraîné la perte de cent emplois.

Grâce à sa division de commandes par correspondance, cette compagnie s'occupe à présent d'emballer les livres aux États-Unis, de les affranchir, de les adresser et de les expédier en nombre au Canada pour les faire distribuer par notre système postal et éviter ainsi la taxe spéciale de 5 p. 100 que le ministre du Revenu national a l'intention d'imposer aux commandes par correspondance.

Le ministre va-t-il laisser Grolier s'en tirer comme cela? Que compte-il faire pour éviter que l'on contourne ainsi son propre règlement?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, cette question est tout à fait absurde, car tous ceux qui traverseraient la frontière pour essayer d'échapper aux frais de traitement de 5 p. 100 se rendraient compte qu'ils doivent payer les droits et les taxes applicables, y compris la TPS et les frais de port et d'affranchissement à leur retour au Canada. Il leur en coûterait beaucoup plus s'ils allaient aux États-Unis pour essayer de contourner la nouvelle politique que nous venons d'appliquer.